



Législatives 2024



Comparez les programmes Police/Justice



Nouveau Front Populaire



Ensemble pour la République



Les Républicains
(non ralliés au RN)



Rassemblement national

Concilier la protection de la population avec celle des libertés publiques

Plus d'autorité républicaine, plus de sécurité, plus de fermeté

Reprendre en main la politique pénale

Mettre fin au laxisme judiciaire à l'égard des délinquants et des criminels

Budget

Augmenter les moyens de la justice pour garantir un traitement juste et dans un délai raisonnable de l'ensemble des procédures.

Embaucher des magistrats, greffiers, agents de la protection judiciaire de la jeunesse.

Poursuivre le plan de recrutement de 10 000 magistrats et agents.

Lancer la campagne de recrutement des greffiers.

Poursuivre l'effort de rattrapage du budget de la Justice à hauteur de 3 milliards d'euros.

Doubler le nombre de magistrats pour accélérer les délais de la justice (2022).

Police

Rétablir la police de proximité.

Interdire les flash-balls, les grenades mutilantes.

Démanteler les BRAV-M.

Récépissé pour les contrôles d'identité.

Poursuivre la politique menée par le ministre de l'Intérieur.

Grand plan de réarmement régalien de 25 milliards d'euros sur 5 ans pour moderniser les équipements de la police et de la gendarmerie (2022).

Permettre l'intervention des policiers dans les écoles (2022).

Instituer une "présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre".

Rendre obligatoire la création d'une police municipale pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Mineurs délinquants

(Programme en cours d'élaboration)

Peines immédiates pour combattre la violence des mineurs et reprise en main des mineurs non accompagnés.

Réviser l'excuse de minorité.

Augmenter le nombre de centres éducatifs fermés.

Suspendre les allocations pour les délinquants ou les parents de mineurs délinquants (2022).

Principe du prononcé d'une peine pour les mineurs condamnés.

Abaisser la majorité pénale à 16 ans.

Supprimer les allocations familiales pour les parents de mineurs délinquants.

Peines / Prison

Agir contre la surpopulation carcérale, assurer des conditions dignes de détention et donner les moyens à l'administration pénitentiaire et judiciaire de réaliser sa mission en toute sécurité.

Poursuivre le plan de construction des 15 000 places de prison supplémentaires.

Développer le travail et la formation des personnes détenues pour préparer leur réinsertion professionnelle.

Construire 20 000 places de prison supplémentaires.

Supprimer les réductions de peine quasi-automatiques.

Instaurer des peines minimales de privation de liberté pour les récidivistes (2022).

Lancer la construction effective des places de prison nécessaires.

Supprimer toute possibilité de réduction et d'aménagements de peine, en particulier pour les violences contre les personnes (2022).

Rétablir les peines planchers en matière de stupéfiants et d'atteinte à l'autorité publique (2024).